

Critère	EI
Responsabilité	Illimitée
Régime fiscal	IR
Obligations comptables	Simplifiées
Apports nécessaires	Pas nécessaire
Nombre de partenaires/actionnaires	1 (individuel)
Direction de l'entreprise	L'entrepreneur individuel
Régime social des dirigeants	TNS
Capital social	
Autres spécificités	-

EIRL	SARL
Limitée à l'apport	Limitée aux apports
IR ou IS (option)	IR (si EURL) ou IS
Normales	Normales
Déclaration d'affectation	Minimum 1 €
1 (individuel)	1 à 100
L'entrepreneur	Gérants
TNS ou assimilé salarié (option IS)	TNS (gérant majoritaire)
	Variable
Séparation des patrimoines	-

SA	SAS
Limitée aux apports	Limitée aux apports
IS	IS
Complexes	Normales
Minimum 37 000 €	Minimum 1 €
7 minimum, pas de max	1 minimum, pas de max
Conseil d'administration	Président
Assimilé salarié	Assimilé salarié
Variable	Variable
Cotation en bourse possible	Grande flexibilité statutaire

SASU

Limitée aux apports

IR (option) ou IS

Normales

Minimum 1 €

1 (unipersonnelle)

Président

Assimilé salarié

Variable

Forme unipersonnelle de SAS